

Le conseil de classe

Nouvelle disposition :

Composition du conseil de classe : **des professeurs volontaires des écoles situées dans le secteur de recrutement du collège peuvent participer aux conseils de classe de 6ème.**

Commentaire SE-Unsa : Cette mesure est quasi-symétrique de la participation des professeurs de 6ème aux réunions du conseil de cycle 3. Elle est formulée en termes peu contraignants pour les personnels puisqu'elle est fondée sur le volontariat. Les travaux des conseils de classe sont essentiellement consacrés aux bilans des acquis des élèves. Le projet pédagogique devrait s'élaborer dans le cadre du conseil de cycle 3 et dans les différentes réunions d'équipes pédagogiques des classes de 6ème